

Robert COMEAU et Bernard DIONNE

Respectivement historien, professeur retraité, département d'histoire, UQÀM  
et Docteur en histoire, UQAM

(1989)

# "Henri Gagnon, organisateur communiste : 1936-1956."

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, ouvrière  
bénévole, Chomedey, Ville Laval, Québec

[Page web](#). Courriel: [rtoussaint@aei.ca](mailto:rtoussaint@aei.ca)

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: [http://www.uqac.ca/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/](http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Cette édition électronique a été réalisée par Réjeanne Toussaint, bénévole,  
Courriel: [rtoussaint@aei.ca](mailto:rtoussaint@aei.ca)

Robert Comeau et Bernard Dionne

### "Henri Gagnon, organisateur communiste : 1936-1956."

Un texte publié dans le livre de Robert Comeau et Bernard Dionne, **LE DROIT DE SE TAIRE. Histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille**, pp. 298-337. Montréal : VLB Éditeur, 1989, 545 pp. Collection : Études québécoises.

Photo de la couverture :

Archives privées, François Touchette. Assemblée du P.C. à Montréal, 1944-1945.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 4 novembre 2010 de diffuser ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriels [comeau.robert@sympatico.ca](mailto:comeau.robert@sympatico.ca)

Bernard Dionne : [poureussir@videotron.ca](mailto:poureussir@videotron.ca)

Polices de caractères utilisée : Pour le texte: Comic Sans, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5" x 11",

Édition numérique réalisée le 19 mars 2012 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.,

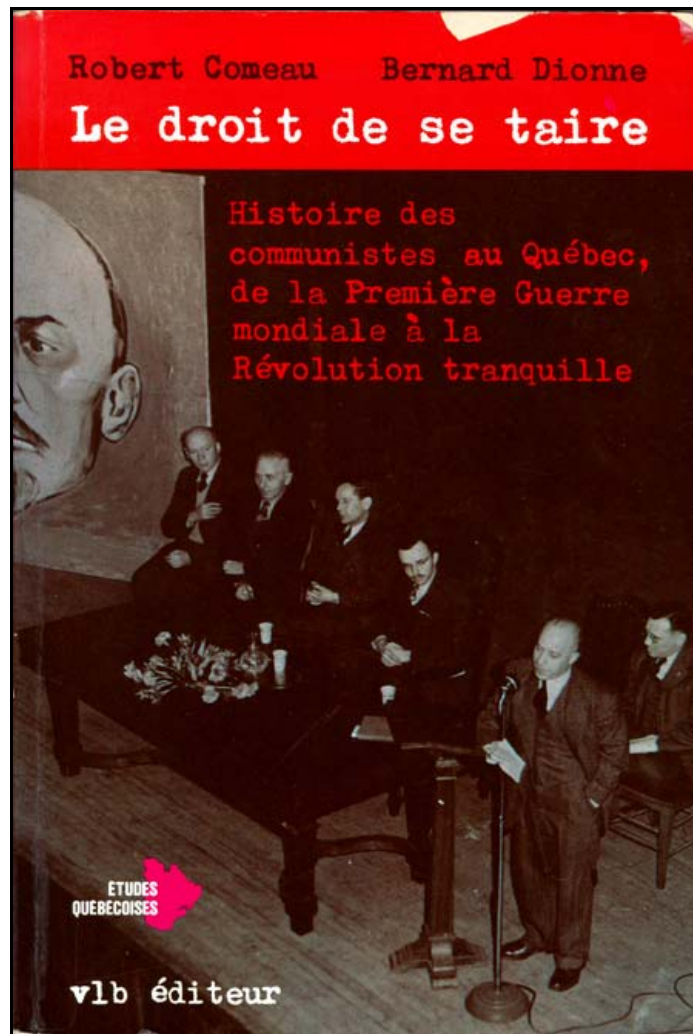


## Robert COMEAU et Bernard Dionne

Historien, professeur retraité, département d'histoire, UQÀM  
et Docteur en histoire, UQÀM, 1988.

### Le droit de se taire.

Histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale  
à la Révolution tranquille



Montréal : VLB Éditeur, 1989, 545 pp. Collection : Études québécoises. Photo de la couverture: Archives privées, François Touchette. Assemblée du P.C. à Montréal, 1944-1945.

[9]

**ROBERT COMEAU** est professeur au département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal. Co-auteur de *Les communistes au Québec, 1936-1956. Sur le Parti communiste du Canada/Parti ouvrier progressiste* (1980).

**BERNARD DIONNE** est professeur d'histoire au C.E.G.E.P. Lionel-Groulx. Co-auteur de *Les communistes au Québec, 1936-1956*. Auteur d'une thèse de doctorat sur *Les unions internationales et le Conseil des métiers et du travail de Montréal* (1938-1958).

[543]

## Table des matières

Électricien en chômage

À la Ligue des jeunesses communistes : 1938-1941

Le P.C. et la question nationale : 1941-1947

À la Ligue des vétérans sans-logis : octobre 1946 - août 1947

Le 5e Congrès provincial : octobre 1947

Les relations conflictuelles avec le P.O.P. : 1947-1956

De retour au Parti en 1956-1957

[298]

Le droit de se taire.  
Histoire des communistes au Québec,  
de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille  
Section II. Un Parti et ses dirigeants

## Texte 11

---

"Henri Gagnon,  
organisateur révolutionnaire :  
1936-1956."

Robert COMEAU et Bernard DIONNE

*Électricien en chômage*

[Retour à la table des matières](#)

Henri Gagnon est né sur la rue Champlain à Montréal, en 1913, dans ce qu'on a appelé le « faubourg-à-mélasse » ; c'est dans ce quartier ouvrier que ce fils d'un souffleur de verre a vécu sa jeunesse. Au sujet de son père, aristocrate du milieu ouvrier, il a raconté <sup>1</sup> qu'il gagnait alors trois fois le salaire hebdomadaire d'un journalier et, comme tous les souffleurs de verre, ce père de onze enfants était un gros

---

<sup>1</sup> Jean Lefebvre, « Regarder à ses pieds » dans *Éducation-Québec* (octobre 1979) : 21-23.

buveur de bière. Henri abandonne l'école à la huitième année, après avoir été premier de classe sans difficulté, par une sorte d'entêtement contre la société.

Il y avait aussi que j'avais envie de travailler et mon père insistait pour que je devienne électricien. Je suis donc devenu apprenti électricien à 10 cents l'heure : gros salaire pour l'époque. Quelque chose m'a cependant marqué. C'est lorsque j'ai vu mon père perdre son métier de souffleur de verre, du jour au lendemain, à cause de l'automatisation. Il deviendra journalier à la *Dominion Rubber*, un métier qui ne payait pas. Mon père mourra à 43 ans.

[299]

En 1935, Henri devient le soutien de famille de huit personnes : « C'est moi qui retirais le secours direct chaque semaine et je travaillais comme électricien pour le propriétaire du logement », raconte-t-il dans un ouvrage en préparation qu'il nous a permis de consulter. Dans ce livre, il évoque ses premiers contacts avec des socialistes. Électricien sans travail, ayant beaucoup de temps libre, il commença par organiser au parc Lafontaine des équipes de balle molle composées de chômeurs.

Dans le groupe, il y avait un conférencier de l'Association humanitaire, de la salle Montcalm, des frères Godin. Il nous invitait à joindre son organisation pour y compléter des discussions commencées, mais jamais finies. Ce militant, Omer Perreault, n'eut pas beaucoup de succès dans notre milieu. Personne ne le prenait au sérieux. (...) Au cours de ces années, je connus Joe Duchêne. Mais ce n'est que plusieurs années après que j'appris que Duchesne était un membre du Parti communiste, des plus militants. Il devint l'un de mes meilleurs camarades.

Au début de la crise, il avait bien rencontré Willie Berger qui se considérait comme un militant socialiste et qu'il décrit ainsi :

En fait, Willie était un hobo, un sauteur de « freight car » assez coloré, qui sans être membre se réclamait du socialisme de la IIIe Internationale. Je trouvais ses idées assez loufoques. Il faut reconnaître qu'il avait sa façon à lui de simplifier les problèmes sociaux. Le socialisme pour Willie Berger était une nouvelle société où tous les citoyens recevaient selon leurs besoins. Ainsi si tu avais faim, il suffisait d'entrer dans une épicerie pour y prendre les boîtes de « beans » ou de sardines... sans payer.



Avant sa rencontre avec le Parti communiste clandestin, il tente de s'établir comme colon en Abitibi : « Avec d'autres membres de ma famille, je me laissai embarquer dans le plan Vautrin du ministère de la Colonisation. C'est comme colon que j'aboutirai dans le canton de Bearn, non loin de Senneterre. Je passerai six mois à cet endroit. » À son retour à Montréal, lors d'une promenade dans le centre-sud, il y découvre une organisation opérant sous le nom de Front populaire ; à ce sujet, il raconte :

[300]

Ce groupe tenait des réunions d'information hebdomadaires au Temple du Travail de la rue Saint-Dominique. Il m'a semblé que pour la première fois j'entendais des discours de dirigeants socialistes bien articulés et reliés à la vie quotidienne. Je devais rapidement devenir un habitué du Front populaire.

À sa première réunion de cellule, où un ami l'avait introduit, il fait la connaissance d'Évariste Dubé qui vient annoncer le retour de quatre camarades qui poursuivaient des études politiques au collège Lénine de Moscou. « Ces personnes, raconte Henri Gagnon, étaient Émery Samuel, Willie Fortin, Philippe Richer et Berthe Caron. J'apprends que ces derniers, dès leur retour, donneront des cours à l'intention des membres du Parti. » Il suivra les cours d'Émery Samuel, le dernier des étudiants du collège Lénine à être rentré au pays. À une assemblée de section, il se porte volontaire pour distribuer le journal *Clarté* dans les kiosques du centre-ville de Montréal. À ce sujet, il note que les propriétaires n'affichaient pas le journal par crainte d'actes de vandalisme. « Ainsi à cause du climat de répression, *Clarté* était semi-clandestin longtemps avant la 'loi du Cadenas'. »

En 1936-1937, il se voit confier la tâche d'organisateur de la section cinq qui couvrait le territoire compris entre les rues Saint-Laurent et Frontenac au sud de la rue Ontario. Il remplace Évariste Dubé qui devient organisateur provincial. Le Parti fait alors une percée importante chez les francophones, alors que le travail d'organisation est dirigé par Émery Samuel dans Hochelaga-Maisonneuve et l'est de Montréal, par Roméo Duval dans le quartier Rosemont, par Lucien Dufour et Wilbrod Couturier dans Pointe-Saint-Charles et Ville-Émard et par Gérard Pellerin dans la section trois au nord-est de Montréal.

Durant ces années, malgré sa faiblesse numérique, la section québécoise du P.C. était « la seule force structurée à conduire une lutte systématique pour le socialisme ». Quant à la C.C.F., elle était marginale au Québec : « Fondé sur l'électoratisme, le groupe dirigé par Mme Casgrain ne s'est jamais illustré par des luttes révolutionnaires quotidiennes [...]. Ce qui différencie la section québécoise du P.C. des autres formations, c'est sa lutte concrète et constante contre toutes les injustices sociales », affirme catégoriquement Henri Gagnon.

[301]

Ce dernier s'est particulièrement impliqué dans les manifestations répétées en vue d'obtenir l'électricité gratuite pour les familles victimes du chômage. « Ces dernières manifestations sont souvent suivies d'opérations de rebranchement qui consistaient à 'jumper' les compteurs de la Montreal Light Heat and Power. » Et il conclut que « par leur combat pour les besoins immédiats, les membres québécois du P.C. ont été les véritables précurseurs de la sécurité sociale actuelle ».

### ***À la Ligue des jeunesses communistes : 1938-1941***

#### [Retour à la table des matières](#)

C'est en 1938 que le Parti décide de créer une section de langue française de la Ligue des jeunesses communistes (ou Ligue des jeunes communistes). Âgé de 25 ans, Henri est chargé d'organiser le travail du Parti chez les jeunes tout en demeurant membre de la direction provinciale et rattaché au comité dirigeant de la *Young Communist League*. Dans son dernier ouvrage, Henri Gagnon décrit le travail des « Jeunesses communistes » qui représentaient alors une « partie importante du mouvement révolutionnaire québécois » ; elle a été la cheville ouvrière du congrès de la jeunesse canadienne. On y apprend que la coopération entre le secteur jeunesse de langue française et celui de langue anglaise fut des plus fructueuses. Gagnon affirme que « les succès obtenus chez les jeunes de langue française auraient été impossibles sans le support de la jeunesse juive ». Il souligne le travail de militants éprouvés dont Rolland Diné, Camille Provost, Jean Robitaille, Marcel Lapalme, Roger Dasylla et Hervé Petit.

Selon Henri Gagnon, la Ligue des jeunesses communistes représente un peu la « deuxième génération » de révolutionnaires québécois. Il note que le degré d'instruction y était plus élevé que chez la plupart des membres du Parti. Il souligne surtout les avantages de l'autonomie organisationnelle laissée au secteur francophone qui « permit aux jeunes de langue française de voler de leurs propres ailes ». Il n'a que des éloges pour les dirigeants de la *Young Communist League* : « C'est avec une largeur d'esprit surprenante que les dirigeants de langue anglaise Dave [302] Kashan, Oscar Kane et Bill Mitchell continueront d'appuyer tous les efforts de la section française. C'est donc par des relations d'égal à égal que se poursuivra la construction d'un mouvement de la jeunesse révolutionnaire au Québec. » En 1939, le secteur jeunesse compte plus de 150 militants de langue française et un nombre à peu près égal de sympathisants.

Avec la promulgation de la Loi sur les mesures de guerre en 1939, les dirigeants du Parti seront confinés dans l'illégalité. À partir de ce moment, le secteur jeunesse travaille plus activement en liaison avec les membres du Parti.

Au Québec, les communistes sous la direction d'Émery Samuel se gagneront de nombreux amis chez les nationalistes, également opposés à la participation à la guerre. Selon Henri Gagnon, « loin de mettre un frein à la propagande et à la distribution de tracts, l'application de la Loi sur les mesures de guerre vit la Ligue des jeunesses communistes accentuer ce travail ». Par exemple, après l'arrestation de Camillien Houde en août 1940, ils placarderont la ville de Montréal de mots d'ordre anti-guerre.

La L.J.C. s'impliquera particulièrement dans l'organisation du congrès des Canadiens français, tenu en novembre 1940 et réunissant une cinquantaine d'associations tant ouvrières que nationalistes. Dans ce « front uni anti-guerre » se retrouvaient autant des « clubs ouvriers » que des organisations radicales comme les Jeunes patriotes, des mouvements nationalistes comme la S.S.J.B. ou la Société du bon parler français. Ce regroupement publie en mars 1941 un journal : *La Voix du Peuple*. Gui Caron est choisi par la direction provinciale du Parti pour en être le rédacteur. Selon Henri Gagnon, Gui Caron étant un nouveau venu au Parti, il fut décidé qu'il travaillerait sous sa conduite (puisque lui était membre du comité provincial). À la veille de l'attaque nazie contre l'U.R.S.S., en juin 1941, des réunions ultra-secrètes eurent lieu entre Henri Gagnon, André Laurendeau et d'autres militants du mouvement nationaliste, afin de coordonner les activités contre la conscription au Québec. On y a

discuté notamment de l'organisation d'un plébiscite devant permettre au peuple québécois de se prononcer clairement contre toute forme de conscription. Au moment où Laurendeau devait consulter Mgr Chaumont avant de finaliser le projet, l'attaque contre l'U.R.S.S. mit fin aux discussions avec [303] les dirigeants nationalistes. Et ce plébiscite québécois préparé avec les nationalistes n'eut jamais lieu.

Conformément au mot d'ordre du Parti, il s'enrôle volontairement en 1942. Ayant un métier, il est placé dans un corps d'ingénieurs royaux. Il est mis en poste à l'école de démolition de Petawawa où il enseigne l'utilisation des explosifs et l'art de saboter une ville. Il reçoit la visite de généraux et d'officiers des armées étrangères. Il y fait la rencontre de Raymond Boyer, professeur à l'université McGill qui a participé à la découverte de l'explosif RDX.

Selon le témoignage d'Henri Gagnon, les communistes du Québec n'auraient pas suivi, comme au Canada anglais, les directives du Parti sur l'engagement volontaire :

Au Québec, les militants résistèrent avec succès aux pressions venant du Canada anglais et de la direction centrale du Parti. Personnellement, je me suis opposé à toute forme de mobilisation obligatoire. Pour moi, le recours à une telle mesure, loin de renforcer l'effort de guerre, ne pouvait qu'affaiblir celui-ci. J'ai maintenu cette même position avant comme après mon enrôlement volontaire en 1942.

La direction provinciale du Québec a-t-elle ignoré la décision du congrès national du Parti de février 1942 qui s'était pourtant prononcé clairement en faveur de la conscription obligatoire ? Et contrairement à ce que nous avons affirmé dans *Les Communistes au Québec (1936-1956)*, Gagnon maintient fermement que « pour la grande majorité des militants du Québec, le support militaire devait prendre la forme d'une campagne d'enrôlement volontaire ». Il ajoute :

Cette division, chez les membres du P.C. au Québec au sujet de la conscription, n'éclata jamais au grand jour et elle n'empêcha pas le Parti de mettre sur pied un énergique effort de guerre. Je ne vois personne parmi les collaborateurs du journal *La Victoire* dont Évariste Dubé, Jean Bourget, Roméo Duval et Henri Richard qui aurait pu épauler « une campagne acharnée pour la conscription », selon l'expression de Comeau et Dionne. Je vois difficilement Éméry Samuel, alors secrétaire général du Parti au Québec, supporter l'idée de la conscription à laquelle il [304] s'était formellement opposé.

Je doute aussi que Stanley Ryerson ait défendu, au Québec, les points de vue du Canada anglais sur la mobilisation obligatoire.

Les militants communistes furent sous le coup de la Loi sur les mesures de guerre d'octobre 1939 à août 1943, peu après la dissolution de l'Internationale communiste par Staline. Afin de forcer le gouvernement fédéral à reconnaître sa liberté d'action, le P.C.C. invita la R.C.M.P. à procéder à l'arrestation de ses dirigeants. Le 10 septembre 1942, parmi les 17 dirigeants qui iront se constituer prisonniers aux quartiers généraux de la police fédérale à Toronto, on retrouve les militants québécois Henri Gagnon, Évariste Dubé, Émery Samuel, Willie Fortin et Stanley Ryerson. Leur objectif était de forcer l'institution d'une commission d'enquête qui aurait reconnu qu'ils ne représentaient plus une menace, maintenant qu'ils appuyaient l'effort de guerre. Selon Gagnon, « tout indique que le procès se déroula, à la suite d'une entente au sommet, entre les parties concernées, car seule une telle procédure peut expliquer la vitesse d'exécution de la libération conditionnelle des 17 dirigeants socialistes ». Ils passeront onze jours en prison. La commission d'enquête siégea sept jours.

Revenant à la vie civile en 1945-1946, il retrouve les anciens camarades. Mais le passage des jeunes dans l'armée en a changé plusieurs : « On devenait beaucoup plus alerte sur la question nationale. De retour, explique-t-il, je suis presque continuellement en bataille théorique avec certaines gens du Parti. » Il s'en explique ainsi :

En 1945-1946, c'était la première fois qu'un comité d'organiseurs francophones prenait un peu d'initiative. Il y a une section de langue française qui commence à pratiquer une certaine autonomie. Les personnes de langue anglaise n'étaient pas habituées. Elles ont pris cela pour un mouvement dangereux.

[305]

## *Le P.C. et la question nationale : 1941-1947*

### [Retour à la table des matières](#)

Quel était le point de vue du Parti sur la question de l'oppression nationale du peuple québécois ? Dans l'armée, les militants francophones avaient pu constater la réalité de l'oppression nationale. Au moment du « front national pour la victoire », le P.C. insiste plus que jamais sur la nécessité de cimenter l'unité du Canada français et du Canada anglais au sein du front uni <sup>2</sup> sans reconnaître, à ce moment-là, le droit à l'autodétermination de la nation québécoise jusques et y compris le droit de séparation. Un seul exemple de chauvinisme anglo-saxon à l'égard des francophones : la brochure *A National Front for Victory* qui fait précisément appel à la solidarité des Canadiens français ne sera pas traduite en français. La lutte contre les privilèges de la nation canadienne-anglaise que devait mener la direction du Parti n'a jamais pris beaucoup d'ampleur. Durant cette période, le P.C. lutte surtout pour l'« égalité des salaires pour les ouvriers canadiens-français, pour la reconnaissance du français dans les forces armées et [pour] une représentation adéquate de ce groupe au sein des organismes qui planifient l'effort de guerre <sup>3</sup> ».

Le Parti juge indispensable le relèvement des conditions de vie des Canadiens français pour obtenir leur adhésion à l'effort de guerre. Par contre, on oublie que la Confédération fut imposée aux Québécois et que ces derniers n'ont jamais obtenu la pleine reconnaissance de leurs droits nationaux et politiques. Les Québécois n'ont jamais eu le droit politique de décider librement, sans aucune forme de contrainte, de leur avenir politique.

La direction actuelle du Parti communiste québécois justifie ainsi son refus de reconnaître, à l'époque, ce droit démocratique :

---

<sup>2</sup> Tim Buck, *A National Front for Victory*, p. 16.

<sup>3</sup> Tim Buck, *A National Front for Victory*, p. 17.

C'était au Québec que le fascisme avait sa plus forte emprise au Canada. Ses représentants, abusant des sentiments nationaux légitimes des Canadiens français, tentaient de les transformer en sentiments nationalistes extrêmes. Il ne

[306]

Photo 19.

Les dirigeants du Parti communiste du Canada français de 1951. En haut, de g. à d. : R. Lanarek, H. Waterloo, M. Desroches, Henri Gagnon, A. Bélanger, L. Fortin ; en bas : Roussil, R. Lauzier, G. Piché et A. Binette. Archives François Touchette.

[Retour à la table des matières](#)



[307]

fallait pas s'attendre à ce que les communistes (y compris ceux du Québec) insistent à ce moment-là sur le droit à l'autodétermination <sup>4</sup>.

Parce que Duplessis fut élu sur une vague nationaliste qu'il exploitait « au maximum » avec ses droits provinciaux contre la réalisation de l'égalité nationale, le Parti considérait qu'il fallait mettre l'accent justement sur la lutte pour l'égalité nationale. Mettre de l'avant le mot d'ordre d'autodétermination nationale, dans ces circonstances, aurait plutôt favorisé Duplessis lui-même <sup>5</sup>.

Dans la question du plébiscite de 1942, le P.C.C. mena au Canada anglais une énergique campagne pour le « oui » à travers ses *Tim Buck Plebiscite Committees* ; à son congrès national de février 1942, il se prononça en termes non équivoques en faveur de la conscription obligatoire <sup>6</sup>. Ce n'est qu'en 1944 que le Parti comprit que la nécessité de lutter contre le fascisme n'exigeait pas d'utiliser cette mesure contraignante : le 10 novembre 1944, le P.O.P. appuya la politique de volontariat de King. La campagne en faveur de la conscription pour le service outre-mer avait sans doute contribué à isoler le P.C. au Québec. Le fait que les communistes du Québec soient divisés sur cette question a sans doute contribué à infléchir la position du Parti en 1944. Le P.C. C. n'a pas su voir dans l'échec du « oui » à la conscription au Québec une manifestation réelle, mais mal canalisée, d'une résistance à l'oppression nationale. Au contraire, il explique l'ampleur du mouvement contre la conscription par les manigances d'une poignée de traîtres : « Êtes-vous satisfaits Messieurs les isolationnistes, arrivistes et cabotins politiques ? Votre triomphe est complet <sup>7</sup> », rage *La Victoire*.

[308]

---

<sup>4</sup> Samuel Walsh, « L'évolution de la position nationale du Parti communiste » dans *Le Communiste*, organe théorique et politique du Parti communiste du Québec, 1, 1 (janvier-mars 1979) : 21-22.

<sup>5</sup> Samuel Walsh, op. cit., p. 25.

<sup>6</sup> *Resolution of the National Party Conference*, 1942, p. 8.

<sup>7</sup> *La Victoire* (14 mars 1942) : 2.



C'est dans cet état d'esprit que la direction du Parti rend responsables de l'infériorité économique et sociale des Canadiens français ses propres dirigeants nationalistes jugés réactionnaires. Comme on le sait, cette idée sera reprise plus tard par Pierre Elliott Trudeau dans la revue *Cité Libre*. Selon ce point de vue, la bourgeoisie canadienne n'aurait rien à voir dans l'oppression nationale des Québécois puisque cette infériorité serait due à ses dirigeants nationalistes réactionnaires :

En prenant conscience d'elle-même, la nation réalise de plus en plus que les raisons fondamentales de son infériorité économique et sociale sont surtout dues à ces soi-disant sauveurs de la race qui n'ont jamais été autre chose que des agents de l'ennemi fasciste <sup>8</sup>.

De même, pour isoler les « Quislings » du Québec, le P.C. n'hésite pas à faire appel au gouvernement central :

L'offensive contre le « Quislingism » doit être rigoureusement poursuivie. Il faut aussi que les autorités fédérales enquêtent immédiatement sur la rumeur que les magnats de l'assurance à Montréal subventionnent le fascisme au Québec <sup>9</sup>.

Le Parti communiste considérait le gouvernement libéral au pouvoir comme un allié contre les forces de la réaction.

Au congrès de 1943, le Parti a mis au centre de son programme « l'unité nationale » et le « progrès démocratique » : « Notre première préoccupation a toujours été, est et sera toujours de défendre les intérêts nationaux de notre pays, le Canada <sup>10</sup>. » Durant la guerre déjà, le Parti s'engage à raffermir sa collaboration avec la bourgeoisie. Et dans *L.P.P. and Post War Canada*, on peut lire :

---

<sup>8</sup> *La Victoire* (30 janvier 1943) : 3.

<sup>9</sup> S.B. Ryerson, « Quebec-Touchstone of National Unity » dans *Canadian Tribune* (24 avril 1943) : 7.

<sup>10</sup> T. Buck, *Canada Needs a Party of Communists*, p. 20, notre traduction.

[309]

La lutte que nous aurons à mener pour l'unité nationale après la guerre devra prendre pour base des propositions que tous les démocrates pourront accepter, indépendamment de leur classe, de leur religion ou de leur allégeance politique <sup>11</sup>.

Ce rapprochement avec la bourgeoisie aura des conséquences directes sur le programme des communistes au chapitre des réformes sociales et des relations fédérales-provinciales. En effet, le P.O.P. voit dans le gouvernement central un instrument privilégié, aux dépens des gouvernements provinciaux jugés très réactionnaires, pour accomplir des réformes sociales dont il critiquera, par ailleurs, les modalités. Comme les autres progressistes du Québec qui seront « fédéralistes » par opposition à Duplessis, le P.O.P. considère qu'il est possible et souhaitable de modifier le *statu quo* constitutionnel si cela peut permettre au fédéral d'assurer une meilleure redistribution des richesses et des services. Déjà au printemps 1938, dans un mémoire soumis à la commission Rowell-Sirois, le P.C.C. préconisait une « centralisation fédérale » pour assurer une plus grande égalité entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. On a longtemps maintenu l'illusion que, par des « politiques sociales », un gouvernement central plus centralisateur pouvait apporter une solution définitive à l'oppression nationale. Dans cette perspective, le gouvernement fédéral peut travailler à l'égalité des diverses minorités nationales, sans reconnaître le statut de nation au peuple québécois.

L'unité nationale est nécessaire afin d'établir pour la première fois les droits minoritaires des Canadiens français en garantissant au peuple du Québec des droits économiques, sociaux, culturels égaux à ceux des autres provinces et en imposant au gouvernement central l'obligation d'assurer aux Canadiens français la jouissance de ces droits <sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> *L.P.P. and Post War Canada*, p. 16, notre traduction.

<sup>12</sup> *Clarté* (11 juin 1938) : 3.

[310]

D'ailleurs, dans ce mémoire présenté à la commission Rowell-Sirois, la question de l'oppression nationale est complètement évacuée. De ce document, Gagnon dira :

Il considère les Québécois francophones comme une minorité et non une nation. Les Québécois sont traités sur un pied d'égalité avec les minorités ukrainienne, finlandaise, juive et autres. Partant de ces prémisses, les dirigeants du P.C.C. ont rapidement fait l'économie du problème national. Ce dernier phénomène est ramené à ses seuls aspects économiques. C'est de cette façon que la solution soviétique a été transposée au Canada.

Nous ne reviendrons pas en arrière sur les efforts menés par Paul Delisle, Émery Samuel et d'autres pour amener la direction centrale du Parti à accorder plus d'importance à la question nationale québécoise. Tim Buck et Stewart Smith, qualifiés de chauvins par Émery Samuel, seraient responsables de la persistance de cette attitude méprisante envers la nation québécoise. Le programme du Parti ouvrier-progressiste de 1943 n'apporte pas de changements significatifs sur la question nationale du Québec : c'est encore la lutte pour l'égalité des droits économiques et sociaux, sans impliquer la reconnaissance explicite du droit à l'autodétermination qui est mise de l'avant.

Le Parti ouvrier-progressiste prend carrément position en faveur de l'égalité nationale complète des Canadiens français. Il exige des gouvernements provincial et fédéral l'adoption de mesures immédiates, destinées à corriger les griefs nombreux du peuple canadien-français. Il a lutté pour faire établir des garanties spécifiques, constitutionnelles, des droits linguistiques des Canadiens français. Il travaille pour gagner l'appui du Canada anglais en faveur de l'égalité nationale complète du Canada français comme une responsabilité commune de tous les Canadiens, et la clef de l'unité nationale réelle et durable <sup>13</sup>.

[311]

La même année voit la publication de l'ouvrage *French Canada* de Stanley Ryerson. L'auteur poursuit sa réflexion théorique et historique en reconnaissant le statut

---

<sup>13</sup> *Programme du Parti ouvrier-progressif (sic)*, 1943. Cité par S.B. Ryerson dans la brochure *Drew, Dorion, Duplessis contre le Canada français*, 1944, p. 10.

de nation au Canada français <sup>14</sup>, ce que Fred Rose refusait au nom de la définition stalinienne. Selon le propre témoignage de l'auteur, *French Canada* aurait créé certains remous au sein de la direction puisqu'il affirmait :

Il est important de réaliser que la lutte démocratique du peuple canadien-français pendant toute la période précédente (période qui a mené à la Confédération) était en fait *une lutte pour le droit à l'autodétermination nationale*, une lutte pour le droit en tant que nation de choisir leur propre forme d'État. (...) L'attitude des Canadiens français face aux propositions de Confédération était dominée par une inquiétude profonde de voir la majorité canadienne-anglaise leur nier le droit à leur propre État <sup>15</sup>.

Cependant Ryerson ne remettait pas alors en question l'absence « d'égalité politique » mais seulement les inégalités « sociales, culturelles et économiques », conformément à la ligne du Parti. Ainsi, écrivait-il dans *Le Canada français, sa tradition, son avenir* (1945) :

La nation canadienne-française a conquis son indépendance politique et ses libertés démocratiques, il y a cent ans ; mais au point de vue économique, social et culturel, elle se trouve encore dans une situation d'infériorité vis-à-vis du Canada anglais. La lutte pour l'égalité nationale complète, intégrale, se poursuit encore aujourd'hui <sup>16</sup>.

Même Ryerson, qui reconnaissait l'existence de la nation canadienne-française, limitait la lutte du peuple québécois à une lutte pour l'égalité économique puisque la nation, prétendait-il [212] alors, avait acquis son indépendance politique. En 1972, dans une mise au point importante, il réfuta cette position qu'il défendait en 1943 :

On ne saurait prétendre que la question nationale fut résolue en 1848 (et en 1867) qu'en attribuant à l'aspect politique, étatique, de l'autodétermination un rôle tout à fait secondaire. L'inégalité nationale, pour nous à cette époque, était une question centrée sur les conditions sociales et économiques

---

<sup>14</sup> S.B. Ryerson, *French Canada. A Study in Canadian Democracy*, Toronto, Progress Books, 1943.

<sup>15</sup> S.B. Ryerson, *French Canada*, p. 63-64.

<sup>16</sup> S.B. Ryerson, *Le Canada français, sa tradition, son avenir*, p. 10.

« l'essentiel de l'égalité politique étant déjà acquis grâce aux luttes des années 1830 et 1840) <sup>17</sup>.

Donc, de la fin de la guerre jusqu'au 5e Congrès provincial d'octobre 1947, l'accent fut mis sur la lutte pour l'égalité dans le cadre constitutionnel existant. En mai 1947, Oscar Roy explicitait ainsi ce point de vue :

Si la lutte pour l'autonomie du Québec et son égalité avec les autres provinces est légitime, ce n'est qu'en autant qu'elle vise d'abord « l'égalité sociale et économique du peuple québécois » c'est-à-dire dans un premier temps ou à court terme, « l'égalité des salaires avec le reste du pays » et pour la « reconnaissance des droits démocratiques dont le droit d'organisation sans intervention d'une police d'État <sup>18</sup> ».

Cependant en 1946, dans « La question nationale et l'impérialisme canadien », S.B. Ryerson reconnaissait comme légitime l'aspiration du Canada français à l'autodétermination ; il soutenait que la « lutte pour obtenir une distribution plus équitable du revenu national pour l'ensemble des provinces allait de pair avec l'égalité nationale du Canada français et son droit en tant que nation à disposer d'elle-même <sup>19</sup>.

[313]

Nous défendons le droit du Canada français à l'autodétermination y inclus le droit de sécession, le droit de former un État séparé si le peuple en décide ainsi. Nous considérons que la lutte pour l'égalité nationale véritable est une tâche majeure de la classe ouvrière dans la lutte pour le progrès, la démocratie et le socialisme. Nous prônons le principe fédéral que la constitution canadienne doit reconnaître le caractère national du Canada français. Nous préconisons que les droits nationaux soient garantis en pratique et nous luttons pour la réalisation de conditions qui assureront véritablement l'égalité nationale du peuple canadien-français. Mais nous ne sommes pas des nationalistes. Ce qui nous distingue des nationalistes, c'est avant tout le fait que nous considérons les revendications relatives, conditionnelles, alors que l'ob-

---

<sup>17</sup> S.B. Ryerson, *Le Capitalisme et la Confédération*, Montréal, Parti Pris, 1972, p. 509.

<sup>18</sup> Oscar Roy, *Combat*, 1947, p. 1.

<sup>19</sup> S.B. Ryerson, « La question nationale et l'impérialisme canadien » dans *National Affairs Monthly* (Octobre 1946).

jectif prolétarien de renverser le capitalisme et réaliser la victoire de la classe ouvrière nous apparaît comme un objectif absolu et inconditionnel <sup>20</sup>.

Ce point de vue avancé par S.B. Ryerson, et qui ne semble pas avoir été repris dans la presse du Parti avant 1952, ne ralliait pas la direction du Parti. Tim Buck, dans *Thirty Years*, reconnaît, d'ailleurs, que les communistes canadiens-français « combattaient au sein du Parti pour que ce dernier assume plus énergiquement la lutte pour le droit à l'autodétermination complète du peuple du Canada français <sup>21</sup> ».

Et ce sera en 1952 que le droit à l'autodétermination du Québec sera explicitement reconnu dans un programme officiel du Parti, soit cinq ans après l'éclatement de la section québécoise du P.O.P. En 1952, Gui Caron explique ainsi le nouveau programme :

(...) il est le seul programme jamais publié par aucun parti politique au Canada qui pose le problème de la reconnaissance du droit du Canada français à disposer de lui-même. Le programme déclare que le Canada français est une nation et que l'union des deux nations au Canada ne peut [314] se réaliser et se préserver que sur la base de la reconnaissance par les Canadiens de langue anglaise des pleins droits et de la souveraineté y compris le droit de sécession du Canada français. Il déclare que le Canada de langue anglaise ne saurait imposer au Canada français aucune institution, changement social ou politique contre la volonté du peuple du Québec. Il proclame : « L'avenir du Canada français sera décidé par le peuple canadien-français lui-même <sup>22</sup>. »

Mais, à la veille du 5e Congrès provincial d'octobre 1947, c'est autour de la question de la centralisation par le gouvernement central et des relations fédérales-provinciales que le débat éclate. Le bulletin *Action* de la section québécoise du P.O.P. témoigne des divergences à partir de la livraison de septembre 1947. La direction centrale soutient les tentatives centralisatrices d'Ottawa. Ainsi T. Buck affirme que

des modifications de l'Acte (*B.N.A. Act* de 1867) dans les sections qui touchent à la responsabilité des services sociaux, de la santé publique, etc., peu-

---

<sup>20</sup> *Idem*, p. 302.

<sup>21</sup> T. Buck, *Thirty Years*, p. 189, notre traduction.

<sup>22</sup> Gui Caron, « Les 30 ans du Parti et la Nation », *Action* (mars 1952).

vent très bien être introduites sans la moindre atteinte aux droits politiques et culturels des masses canadiennes-françaises <sup>23</sup>.

Pour sa part, Henri Gagnon, dans « Discussion sur les relations fédérales-provinciales », se dit d'accord avec l'établissement d'un « plan de réformes sociales à l'échelle canadienne. Cela en vue, dit-il, d'opérer une redistribution plus équitable du revenu national <sup>24</sup> ». Il y dénonce les attitudes négatives de Duplessis à l'égard des ententes fédérales-provinciales, affirme qu'il est erroné de s'opposer à tout changement constitutionnel et que « la lutte pour une législation sociale unifiée, pour l'égalité nationale du Canada français est une partie intégrante de la bataille [315] pour le droit de détermination nationale <sup>25</sup> ». Agacé par l'orientation fédéraliste de la direction, Henri Gagnon essaie de concilier centralisation fédérale et droit à l'autodétermination du Québec. Il sera ramené à l'ordre par Oscar Roy qui l'accuse d'exprimer « certains différends avec la ligne politique du Parti ». Dans un article intitulé « Sur des points soulevés par le camarade Gagnon », Roy reproche à Gagnon de s'appuyer sur des auteurs bourgeois réclamant des changements constitutionnels pour fonder son point de vue. Détectant « l'existence d'une certaine teinte nationaliste » qui devient un peu plus loin une « tendance inquiétante », il dénonce l'expression « faux nationalisme » attribuée par Gagnon pour caractériser Duplessis :

Le camarade Gagnon dit que le nationalisme de Duplessis est un « faux nationalisme » [...]. D'où on ne peut faire autrement que de conclure qu'il y a un vrai nationalisme, qui étant « vrai » doit être supporté [...]. Pour les marxistes, la question ne se pose pas de savoir s'il y a un vrai ou un faux nationalisme <sup>26</sup>.

Et voilà que le camarade Gagnon devenait suspect. Au 5e Congrès d'octobre 1947, le P.O.P. exige pour réaliser l'« égalité nationale » une législation sociale couvrant tout le pays. Cette revendication implique une redistribution des pouvoirs de taxation et une augmentation des responsabilités du fédéral. Dans la nouvelle entente fédérale-provinciale que le P.O.P. proposait à ce congrès, « afin de permettre au

---

<sup>23</sup> Tim Buck, « Le Canada français contre Duplessis » dans *Action* (sept. 1947).

<sup>24</sup> Henri Gagnon, *Action* (septembre 1947) : 24.

<sup>25</sup> Henri Gagnon, *Action* (septembre 1947) : 31.

<sup>26</sup> Oscar Roy, *Action* (septembre 1947) : 32-33.

Canada d'amender sa propre constitution », on remettait au fédéral l'entière responsabilité des « services sociaux, du contrôle des prix, des salaires minimums, des services de secours aux chômeurs », tout en soutenant la « reconnaissance du droit du Canada français à l'égalité nationale ». Cette entente constitutionnelle proposée par le P.O.P. a été particulièrement mal reçue par les militants soi-disant « nationalistes » regroupés autour d'Henri Gagnon. Mais avant d'analyser le fameux congrès de 1947, rappelons brièvement l'activité d'Henri Gagnon à la Ligue des vétérans sans-logis.

[316]

### *À la Ligue des vétérans sans-logis : octobre 1946 - août 1947*

#### [Retour à la table des matières](#)

À son retour du front, Henri Gagnon organise le soutien à la grève de 1946 dans les usines de textile dans Hochelaga-Maisonneuve. Il travaille avec Sarto Larivière et Madeleine Parent ; il participe à l'organisation d'une grande collecte pour aider les familles de grévistes avec Bernard Boulanger et Réal Métivier. Il est alors particulièrement sensibilisé au problème de la rareté des logements, étant donné l'absence de construction domiciliaire pendant la guerre. Gagnon entreprend une lutte pour obtenir des logements par des moyens radicaux : l'occupation sauvage, ce qu'on a désigné sous le terme « mouvement des squatters ».

La Ligue des vétérans sans-logis est fondée par des militants communistes à la fin de septembre 1946. Gagnon, qui avait été très actif au sein des « Jeunesses communistes », au début des années quarante, et qui était déjà impliqué dans l'organisation des « vétérans sans-logis » est mandaté par le comité provincial pour prendre en charge le travail dans cette organisation. Il en devient le principal porte-parole. Selon Marc Choko :



Il semble qu'au début la Ligue ait eu comme objectif de servir de base de harcèlement contre la Légion canadienne, que l'organisateur provincial de langue anglaise, Harry Binder, voulait tenter de noyauter <sup>27</sup>.

La fougue avec laquelle Gagnon se lancera dans la bataille, dès octobre 1946, occasionnera certains problèmes d'encadrement aux dirigeants du P.O.P. Ce mouvement sera le plus important mouvement de revendications de travailleurs portant spécifiquement sur la question du logement dans toute l'histoire de Montréal. La grande presse accordera beaucoup d'attention [317] à ces gestes d'éclat. Gagnon, partisan de l'action directe, n'est pas étranger à l'orientation radicale que prendra la Ligue des vétérans :

Mais la Ligue, plutôt que de faire valoir des revendications, va opter pour un mouvement d'occupation, ce qui sera accepté par la direction provinciale du P.O.P., H. Binder suggérant même l'idée d'occuper des maisons de jeu. Il semble toutefois que les dirigeants du P.O.P. n'avaient pas prévu que le premier « squatter » serait H. Gagnon, qui devient ainsi le porte-parole de la Ligue et son président, le 24 octobre 1946. Assez rapidement des dissensions vont apparaître au sein de la direction provinciale du P.O.P., les membres de langue anglaise, entraînés par H. Binder, voulant faire cesser le mouvement d'occupation <sup>28</sup>.

Henri Gagnon s'est expliqué sur ses difficultés avec la direction provinciale, lorsqu'il réintégra le Parti en 1956 :

Le camarade Binder exprimait l'avis qu'il fallait cesser le mouvement des « squatters » et que la « prise des maisons de jeu » par les vétérans jetait de la confusion dans le public et que l'angle anti-vice portait préjudice au mouvement des « squatters ». J'étais d'avis contraire, de plus j'expliquais que cette affaire de maison de jeu loin de nuire, renforcerait notre mouvement. Je fus assez surpris de cette position de Harry, car l'idée originale de

---

<sup>27</sup> Marc Choko, *Cent ans de crises du logement à Montréal, 1861-1939. Vol. 1*, C.R.I.U., U. de M., avril 1979, p. 258. L'Annexe « C » porte sur le mouvement des squatters de 1946-1947, pp. 252-270.

<sup>28</sup> Marc Choko, op. cit., p. 258-259.

prendre une maison de jeu venait de lui-même. Cependant, après une discussion assez vive, il me fut permis de continuer ces opérations <sup>29</sup>.

Mais le travail de Gagnon continue d'être critiqué. Les militants anglophones vont se retirer un à un de la Ligue et diverses rumeurs accuseront Gagnon de gauchisme, alors que ce dernier était absent de Montréal, participant à un stage de formation à l'école du Parti à Sudbury. Selon Gagnon :

[318]

**Photo 20:**  
**Henri Gagnon, s'adressant aux congressistes**  
**de la Fraternité des électriciens, au cours des années soixante.**  
**Archives François Touchette.**

[Retour à la table des matières](#)



---

<sup>29</sup> Henri Gagnon, *Estimation de la période 1947-1956*, texte miméo, 1956, p. 4.

[319]

Voilà ce qui se disait en certains milieux : l'affaire des vétérans est plus nuisible au Parti qu'elle ne lui aide. L'idée s'étendra parmi les personnes qui ne connaissent rien des activités de la Ligue que ce n'est pas là une lutte révolutionnaire mais de l'humanisme. Le camarade Brunelle pour sa part ira beaucoup plus loin, il déclarera qu'il est impossible d'accomplir ce travail sans l'aide de la police. Au camarade Dubé, il dira plus encore, il déclarera que Gagnon n'est nul autre qu'un agent de la R. C.M.P. <sup>30</sup>

La Ligue des vétérans avait bénéficié de l'aide des militants de l'Union des marins canadiens pour l'occupation de maisons par les squatters. On peut facilement comprendre que les actions spontanées du groupe de Gagnon inquiétaient la nouvelle direction du P.O.P. formée davantage d'intellectuels respectables. Cette direction provinciale, qualifiée par Gagnon et Samuel de « libérale », « petite-bourgeoise » et « embourgeoisée » sera effectivement peu encline à encourager et applaudir ces fougueuses initiatives. En 1948, dans un article qui retrace toute l'histoire de Gagnon du point de vue de la direction, Oscar Roy rappelle que, dès l'été 1947, Gagnon et ses amis formaient une « faction qui avançait une ligne de déviationnisme nationaliste ». On reproche à cette « faction » de « compter sur l'attraction personnelle, sur l'amitié cultivée par Gagnon et Samuel avant le Parti <sup>31</sup> ». Son manque de discipline, ses initiatives spontanées, ses tendances populistes et anarchistes devaient scandaliser plus d'une fois la jeune direction stalinienne, pour qui les premières qualités d'un militant sont d'abord et avant tout la discipline et l'esprit de Parti.

Pour les dirigeants provinciaux, « communistes respectables » de l'après-guerre, qui avaient remplacé à la direction les vieux bolcheviques de la première heure, les mémoires au Parlement apparaissaient plus efficaces que les actions spectaculaires du groupe de Gagnon. Son enthousiasme débridé était presque devenu embarrassant pour certains dirigeants qui chercheront à s'appuyer sur la direction centrale pour briser ce « gauchiste » [320] francophone impénitent. Gagnon reprochera à l'équipe dirigeante de s'appuyer bureaucratiquement sur Toronto au lieu de véritablement s'expliquer avec la base militante qu'il constituait partiellement au Québec.

---

<sup>30</sup> Henri Gagnon, *Estimation...* page 5.

<sup>31</sup> Oscar Roy, « Les aboyeurs antiparti » dans *Action* (novembre 1948).

Depuis leur retour des forces armées, Gagnon et Samuel ne reconnaissaient plus leur Parti : ils considéraient les dirigeants Danielle Cuisinier, Gui Caron, le Dr Longpré, Pierre Gélinas trop intellectuels. Ils accuseront ces « personnalités respectables », qui avaient le soutien du prestigieux intellectuel du Parti - le professeur Roger -, de tenir à l'écart les vieux militants moins formés théoriquement. Faut-il se surprendre de ce que la direction provinciale ait trouvé chez le responsable de l'école du Parti un allié indéfectible dans la lutte contre le spontanéisme et le gauchisme de Gagnon ? On comprend mieux dans ce contexte pourquoi, en 1947-1948, Gagnon rappelle qu'une direction communiste a le devoir de maintenir « une forme illégale (clandestine) d'organisation parallèlement aux formes légales d'organisation <sup>32</sup> ». Entre Gagnon et la direction québécoise un manque de confiance s'était installé, avant le congrès d'octobre, qui sera à l'origine d'un règlement de comptes.

### *Le 5e Congrès provincial : octobre 1947*

#### [Retour à la table des matières](#)

À l'été 1947, alors que la situation ne s'était pas encore dégradée au sujet de l'importance à accorder au travail parmi la Ligue des vétérans sans-logis, le P.O.P. semblait prêt à modifier son attitude face au mouvement nationaliste québécois. Ainsi, Oscar Roy, en juillet 1947, dans « Développements importants dans le mouvement nationaliste <sup>33</sup> », écrit que le mouvement nationaliste qui, jusque-là, « n'avait pas de base dans la vie du peuple » et véhiculait des « idéaux vagues comme la famille, l'Église et nos traditions », a maintenant développé une « politique [321] de réalité » et qu'il existe au sein du mouvement nationaliste un « groupe qui préconise un nationalisme réformateur ». Dans un autre article, « L'apport de la classe ouvrière dans le mouvement nationaliste », le même Oscar Roy qui reprochera, en septembre 1947, à Henri Gagnon d'employer l'expression « faux nationalisme » pour désigner l'idéologie duplessiste, voyait parmi les tâches du mouvement ouvrier celle de

---

<sup>32</sup> Henri Gagnon, *Contribution pour l'avancement des forces progressives dans Québec*, 1, 1, 1948.

<sup>33</sup> Oscar Roy, *Combat* (18 juillet 1947) : 1.

défendre le nouveau groupement d'éléments nationalistes progressistes contre les tentatives de la réaction [...]. On lui assurera ainsi la liberté de suivre son évolution naturelle et de lutter aux côtés des forces ouvrières progressistes <sup>34</sup>.

Roy voyait également le besoin de « développer une action unie entre le mouvement ouvrier et ce nouveau groupement sur des points précis, comme la question du logement, la sécurité sociale, etc. sans donner, dira-t-il, un appui inconditionnel à la lutte pour la défense de l'autonomie provinciale <sup>35</sup> ».

Le 5e Congrès est présidé par Oscar Roy, celui-là même qui s'était fait le porte-parole des thèses de Binder et Caron. Ce militant syndical de Rouyn, membre du comité provincial, avait été chargé de mener campagne contre les « nationalistes » qui gravitaient autour de Gagnon et Samuel. Cet homme de l'appareil qui avait travaillé avec les ouvriers des diverses communautés ethniques de Rouyn n'était pas particulièrement sensibilisé à la question nationale québécoise.

Au 5e Congrès, l'équipe dirigeante québécoise dépose une résolution, qui dénonce la « fraction nationaliste, antimarxiste qui s'est opposée à la direction du centre du Parti ». Samuel Walsh, l'actuel dirigeant du Parti communiste du Québec, présente ainsi les circonstances de l'affrontement, sans tenir compte de la rectification de 1956 qui devait blanchir les accusés de 1947 :

Il faut reconnaître toutefois que la critique d'Henri Gagnon et de quelques autres membres fut introduite à la veille du [322] congrès d'octobre 1947, par le comité provincial sortant, dans une « résolution-surprise » sans avertissement préalable. De plus, le président du congrès n'a pas permis la discussion sur l'ordre du jour et a procédé au vote précipitamment même si l'ordre du jour tel que proposé ne pouvait manquer d'avoir une grande influence sur la manière d'élire le nouveau comité provincial. Ces deux atteintes à la démocratie interne (telle que stipulée dans les statuts du Parti) étaient des erreurs graves qui ont précipité une scission prématurée sans

---

<sup>34</sup> Oscar Roy, *Combat* (26 juillet 1947) : 1.

<sup>35</sup> Oscar Roy, *Combat* (26 juillet 1947) : 1.

que les membres puissent vraiment saisir le fond des différends politiques et la gravité du fractionnisme d'Henri Gagnon <sup>36</sup>.

Les représentants principaux de cette « faction » sont identifiés comme étant Émery Samuel, Gérard Pellerin et Marcel Lapalme avec l'appui d'Henri Gagnon.

En fait, à la veille du congrès, raconte Henri Gagnon au cours d'une entrevue récente, MM. Buck, Ryerson et Caron m'ont présenté la résolution qu'ils voulaient présenter au congrès. Ils m'ont tout simplement demandé la tête de trois personnes qui étaient parmi les meilleurs organisateurs. Mais moi, j'ai refusé. On ne lance pas d'accusations de même. Si vous voulez faire un procès, on ne peut pas se servir d'un congrès comme d'un procès. Ryerson me dira : « C'est peut-être un procès, mais ils ont un drôle d'avocat. » C'était moi, l'avocat. Le lendemain mon nom figurait après les trois noms que l'on m'avait présentés.

La résolution leur reprochait 1) de refuser de défendre le point de vue de la direction sur la question des relations fédérales-provinciales, 2) de refuser de privilégier le travail en industrie au profit du travail avec des groupes en dehors du prolétariat industriel, 3) d'exprimer ouvertement une attitude de mépris à l'égard de l'internationalisme, de faire de l'antisémitisme et de propager le séparatisme organisationnel et politique dans le Parti, 4) de négliger le travail théorique et 5) de prendre une [323] attitude d'hostilité envers la direction centrale du Parti et tenter d'organiser une faction en opposition à la direction du Parti.

Quant aux accusés, ils feront porter leurs critiques sur trois points en particulier : la question nationale, le manque de démocratie dans le Parti et la façon de mener le travail dans les masses.

En 1948, Henri Gagnon s'est expliqué clairement sur ses divergences à propos de la question nationale : il accusa la direction de « fermer les yeux sur le problème national lui-même <sup>37</sup> ».

---

<sup>36</sup> Samuel Walsh, « L'évolution de la politique nationale du Parti communiste » dans *Le Communiste*, 1, 1 (janv-mars 1979) : 26.

<sup>37</sup> Henri Gagnon, *Contribution*, 1, 1 (1948) : 3-4.

Le refus d'envisager ce problème comme facteur existant dans la lutte des classes est du « nihilisme national ». (...) La tendance la plus prononcée chez nos nihilistes nationaux, c'est de se prononcer sur les aspirations nationales après qu'ils ont soigneusement mis de côté le droit qui est au cœur même des aspirations nationales : le droit de la libre disposition nationale. Lorsqu'ils parlent de ce droit, c'est pour en renvoyer la lutte dans un lointain futur ou encore, pour le placer comme un problème qui aura sa solution après le socialisme <sup>38</sup>.

Marcel Fournier a démontré que la scission ne s'explique pas que par les divergences sur la question nationale :

Il y a certes au sujet des ententes fédérales-provinciales une divergence, les éléments les plus « nationalistes » du Parti refusant tout accroissement des pouvoirs (de taxation) et des responsabilités du gouvernement fédéral. Mais le conflit qui oppose alors les dirigeants québécois du P.O.P. comme Gui Caron, le Dr Longpré, Danielle Cuisinier à des militants francophones du parti dont Henri Gagnon, E. Samuel, É. Dubé touche aussi au mode de fonctionnement, à l'autonomie d'action du groupe francophone au sein du Parti <sup>39</sup>.

[324]

Certains analystes ont fait remonter la cause de la scission à la politique d'appui du P.O.P. lors de la conscription de 1942 à 1944. Émery Samuel, qui avait dirigé le travail des communistes du Québec de 1939 à 1943, et qui sera directement visé par la résolution de l'exécutif de 1947, reprochera à la direction du Parti de n'avoir jamais mené au Canada anglais une lutte conséquente contre le chauvinisme anglo-saxon :

L'entente à l'intérieur du P.O.P. était fondée sur la proposition que (...) les membres de langue anglaise acceptaient l'existence bi-nationale du Canada, comme une vérité fondamentale. La vérité était tout autre, car la reconnaissance du fait national canadien-français était limitée au Québec. Les Canadiens anglais du P.O.P. à l'exception du groupe montréalais n'ont jamais ac-

---

<sup>38</sup> Henri Gagnon, *Contribution*, 3 (8 février 1949) : 5.

<sup>39</sup> Marcel Fournier, *Communisme et anticommunisme au Québec (1920-1950)*, Montréal, Éd. Albert Saint-Martin, 1979, pp. 107-108. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

cepté que le Canada soit un État bi-national, pour la bonne raison qu'ils n'ont jamais débattu le sujet <sup>40</sup>.

Henri Gagnon a porté le même jugement à plusieurs reprises. Ainsi, dans son intervention à la commission d'enquête interne au Parti sur les événements de 1947, il rappelait en 1956 :

Durant plusieurs années, le Parti n'a pu adopter une approche conséquente vis-à-vis le fait national au Canada français. Pour plusieurs années, notre Parti s'est limité à prendre position que sur les aspects économiques du problème national <sup>41</sup>.

Par contre, dans un ouvrage en préparation, Henri Gagnon précise que les difficultés éprouvées face à la question nationale ne s'expliquent pas uniquement par le chauvinisme anglo-saxon des membres de langue anglaise :

[325]

Ceci pour la raison bien simple qu'il n'y a jamais eu de majorité anglo-saxonne au sein du Parti. Dans ce milieu les éléments d'ascendance britannique étaient fortement minoritaires. Au cours des années 1930 à 1937 et même en 1947, la majorité des membres était d'ascendance slave ou européenne. C'est pourquoi les positions du Parti ont été déterminées plus par sa composition ethnique et par le modèle en vogue en Union soviétique.

Mais en même temps, on ne peut expliquer, selon Gagnon, l'absence d'une position claire sur le problème national en invoquant la « servilité du Parti à l'U.R.S.S. », car au cours de la crise,

les militants ouvriers et socialistes du Québec ne considèrent pas le problème national comme très important. Ce qui primait en milieu populaire, c'était la lutte pour les besoins immédiats. (...) Ce qui était considéré prioritaire, c'était la syndicalisation des travailleurs salariés du Québec et la lutte

---

<sup>40</sup> E. Samuel, « Lettre d'un exilé » dans la revue *La Voie Canadienne* (mars-avril 1960) : 18. Après la scission de 1947, M. Samuel s'est établi en Colombie britannique.

<sup>41</sup> H. Gagnon, « Intervention à la Commission d'enquête sur les événements de 1947 », 1956, p. 22.



contre le danger de guerre et de fascisme. Or, sur ces derniers points, les intérêts du peuple québécois coïncidaient pleinement avec ceux du Parti communiste de l'U.R.S.S. La défense des intérêts des travailleurs québécois allait de pair avec la défense du socialisme dans un seul pays.

La deuxième grande critique porte sur le mauvais fonctionnement du centralisme démocratique. Dans son « Estimation sur les événements de 1947 », Gagnon est très catégorique :

Nous pouvons dire sans crainte de nous tromper : les violations du centralisme démocratique ont conduit à la division dans les rangs du Parti et à la liquidation des forces dans le secteur de langue française <sup>42</sup>.

Non seulement accusait-il la direction du P.O.P. d'avoir une ligne politique erronée sur la question nationale, mais il s'en prenait à la manière bureaucratique de la faire passer. Même [326] Gui Caron, dans sa lettre de démission en 1956, dans une sorte d'« autocritique », avouera :

Nos discussions concernant 1947 ont été un facteur additionnel (pour démissionner, n.d.l.r.). À la suite des révélations (de Khrouchtchev), j'ai pensé que nous devrions réexaminer l'histoire récente de notre propre Parti à la lumière de ce qui est survenu là-bas. (...) Je suis venu à la conclusion que nous étions profondément dans l'erreur en 1947, quand nous avons présenté devant le congrès provincial une résolution relevant de tout poste dans le Parti trois membres du comité provincial, alors que les accusations contre eux n'avaient jamais été discutées avec eux dans le comité provincial. Je suis venu à la conclusion que nous avons agi d'une façon non démocratique et que nous portions la principale responsabilité pour la scission qui s'est produite <sup>43</sup>.

La troisième divergence concernait la façon d'entrevoir le travail dans les masses. D'un côté, la direction du P.O.P. reprochait au groupe de Gagnon de ne pas vouloir s'investir totalement dans le travail syndical. La résolution de 1947 disait :

---

<sup>42</sup> H. Gagnon, « Intervention ... », 1956, p. 9.

<sup>43</sup> Gui Caron, « Lettre de démission de 1956 », p. 5.

Au lieu de concentrer tous les efforts vers le support et la participation active aux luttes du prolétariat industriel, la minorité veut s'en isoler, négliger le travail industriel et porter l'attention surtout sur les rapports avec des groupements en dehors du prolétariat industriel <sup>44</sup>.

De l'autre côté, Gagnon soutenait que l'action de la Ligue des vétérans sans-logis était positive et que les communistes devaient établir les liens avec des locataires, les organisations nationalistes et les jeunes travailleurs chrétiens notamment. Gagnon se heurtait au dogmatisme de certains dirigeants du P.O.P. et faisait face aux multiples accusations tendant à discréditer son travail qualifié de « réformiste » et d'« humaniste » [327] auprès des sans-logis. Il s'était, par ailleurs, attiré beaucoup de sympathie par son travail à la Ligue et n'acceptait pas facilement de quitter la scène et de remettre en question son travail à la base. Il répondra à la direction provinciale :

Vouloir concentrer tous les efforts sur les luttes du prolétariat industriel, c'est tout simplement refuser de conduire la bataille contre le capitalisme dans sa plénitude. C'est réduire la politique communiste au niveau de la politique trade-unioniste <sup>45</sup>.

Et dans le même numéro de *Contribution* de 1949 :

Notre façon d'aborder les organisations petites-bourgeoises et nationales ne nous rapproche pas des milliers de personnes qui suivent ces organisations mais plutôt nous en éloigne. Combien y a-t-il de membres de notre Parti qui comprennent qu'un de leurs devoirs est justement de se créer des relations avec des personnes appartenant à d'autres groupements telles la J.O.C., la Société Saint-Jean-Baptiste, organisation nationale ?

Concernant le travail dans les syndicats, il y dénonce l'économisme :

---

<sup>44</sup> Résolution du 5e Congrès provincial, 1947. Reproduite dans *Contribution* (8 février 1949).

<sup>45</sup> H. Gagnon, *Contribution* (8 février 1949) : 8-9.

Dans certains cas, notre travail se limitera à atteindre certains postes stratégiques pour ensuite régner par décrets dans certaines branches du mouvement ouvrier. Dans d'autres cas, la discussion des problèmes et la prise de décision se limiteront au bureau et à l'exécutif de l'union pour être ensuite transmis comme un décret dans les groupes industriels. En d'autres mots, ne pas combattre la tendance économiste, c'est glisser vers le bureaucratisme syndical <sup>46</sup>.

Au congrès d'octobre 1947, la scission n'opposa donc pas deux lignes clairement définies sur la question nationale et les relations fédérales-provinciales. Il ne faudrait pas caricaturer la [328] position du groupe de Gagnon en disant qu'il voulait défendre l'autonomie provinciale et s'opposer à l'introduction, par le gouvernement libéral fédéral, d'importantes réformes sociales, pour ensuite s'opposer à cette position. Les accusés de 1947 n'avaient pas formulé explicitement une position alternative à la ligne critiquée. Au-delà de la question nationale, c'est toute la façon de diriger de l'équipe provinciale, qui, s'appuyant bureaucratiquement sur la direction centrale, a entraîné une attitude d'hostilité de la part des dissidents et le développement de ce qui fut appelé la « faction nationaliste ». L'attitude rigide et dogmatique de la direction du P.O.P. avait rendu difficile la résolution des contradictions au sein du Parti. Plutôt que d'engager un véritable débat avec les militants ouvriers de la base, il était plus facile pour la direction de procéder à un règlement de comptes radical avec les « gauchistes » embarrassants, au moyen d'une résolution en provenance de Toronto. D'une certaine façon, Gagnon remettait en cause le fonctionnement de l'autonomie d'action du groupe de francophones au sein du Parti. C'est pourquoi on le força à démissionner avec Samuel et les autres, entraînant du même coup la défection d'environ 300 des 500 membres francophones du Parti.

---

<sup>46</sup> H. Gagnon, *Contribution* (8 février 1949) : 15.

## *Les relations conflictuelles avec le P.O.P. : 1947-1956*

### [Retour à la table des matières](#)

Après l'éclatement de la section québécoise du P.O.P., les membres exclus et les nombreux démissionnaires qui les suivirent hésitèrent avant de créer un autre Parti. On consacra beaucoup d'énergie à discuter des possibilités de réintégration au Parti. Après la scission, un petit groupe forma la « Ligue d'action ouvrière ». Oscar Roy dans une dénonciation du groupe de Gagnon, en novembre 1948, résume ainsi la situation :

Après enquête menée par le Parti, Henri Gagnon fut expulsé pour ses attaques contre le Parti, les autres, à l'exception de Emery Samuel qui a aussi été expulsé, se retirèrent du Parti. Dans leurs lettres, ils caractérisaient les chefs élus

[329]

Photo 21.

Tract de la Ligue des Vétérans sans logement (1946-1947).  
Archives François Touchette.

[Retour à la table des matières](#)

**Vous êtes un vétéran?  
Vous êtes un locataire?  
Vous êtes sans logement?**

**- venez à une**  
**Grande Assemblée**

**pour réclamer:**

- ★ QUE TOUS LES VETERANS SOIENT LOGES CET HIVER!
- ★ LE MAINTIEN DES CONTROLES - PAS D'EVICIONS,  
PAS D'AUGMENTATIONS DE LOYER!
- ★ DES LOGEMENTS POUR TOUS!

**à la salle de l'ASSISTANCE PUBLIQUE**  
488 EST, RUE LAGAUCHETIERE

**JEUDI, LE 12 DECEMBRE A 8.30 P.M.**

**Venez appuyer les "Squatters"**  
**Ecoutez HENRI GAGNON**

sous les auspices de la Ligue des  
Vétérans Sans Logement



[330]

du Parti comme « petits-bourgeois » et déviationnistes de droite. (...) Cela servait à les rapprocher, de plus en plus, des trotskystes et leur ralliait un nombre d'individus de tendances anarchistes qui gravitaient autour du Parti. Ils formèrent alors la Ligue d'action ouvrière <sup>47</sup>.

En décembre 1947, Tim Buck se rendit lui-même chez Henri Gagnon, de la part du comité provincial, pour discuter de la possibilité de la réadmission de Gagnon. Selon Oscar Roy, Gagnon aurait exigé que tout le groupe de la Ligue d'action ouvrière puisse réintégrer « en bloc » le Parti. Buck aurait exigé la dissolution immédiate du groupe, la demande d'admission individuelle et l'acceptation par chacun de la politique du Parti. Roy raconte :

H. Gagnon indiqua qu'il considérait de telles conditions inacceptables et qu'en tout cas, c'était lui et son groupe qui était le Parti, qu'il avait le contrôle sur les membres du Parti et qu'il serait mieux pour les chefs du Parti de faire la paix avec lui immédiatement <sup>48</sup>.

La Ligue fut dissoute mais les dirigeants du P.O.P. y virent une manœuvre pour infiltrer le Parti et y mener la lutte sous d'autres formes, sans en accepter la ligne. À cette époque, on accusait le groupe d'Henri Gagnon d'entretenir des liens avec les trotskystes, qui venaient de créer leur parti à l'automne 1946, le Parti ouvrier révolutionnaire (P.O.R.). Ce parti était essentiellement composé de syndicalistes. Au Québec, deux dirigeants du C.I.O., Jean-Marie Bédard et Julien Major, constituaient avec Murray Dawson les dirigeants les plus connus de ce mouvement qui se désintégra au début des années cinquante.

En 1948, après la dissolution de la Ligue d'action ouvrière, les ex-membres du P.O.P. fondèrent une « Ligue pour la paix et la démocratie ». Les trotskystes du P.O.R. s'intéresseront aux activités de cette Ligue. En mars 1948, les trotskystes feront paraître leur premier bulletin en français au Québec : *La Vérité*. [331] Ils y publient une lettre ouverte à la Ligue pour la paix afin d'ouvrir un débat entre le

---

<sup>47</sup> Oscar Roy. « Les aboyeurs antiparti », dans *Action* (nov. 1948). Version officielle de l'histoire de la « faction Gagnon ».

<sup>48</sup> *Ibid.*

P.O.R. et les dissidents d'octobre 1947. Ils échouèrent, cependant, dans leur tentative de rallier le groupe de Gagnon et de former un pôle communiste alternatif à celui représenté par le courant stalinien du P.O.P.

Ce n'est qu'en 1949 que le groupe Gagnon fonda le Parti communiste du Canada français dont la publication mensuelle *Contribution* portait en sous titre : « Organe pour l'avancement des forces communistes ». Ce parti rival du P.O.P. ne connaîtra qu'une courte existence. Il sera dissous en 1950. Gérard Filion décrivait ainsi dans *Le Devoir* la division chez les communistes :

Voilà ce qui se passe chez la poignée de communistes canadiens-français qui s'agitent à Montréal. Ils sont à peine quelques centaines et déjà ils sont divisés en deux et même en trois mouvements ennemis. Il y a des communistes de la commune observance dont l'expression politique est le Parti ouvrier-progressiste et qui obéissent strictement à la règle du Parti. Il y a aussi un clan de trotskystes, pour qui le groupe de Gui Caron, Pierre Gélinas sont (sic) des embourgeoisés et des vendus. Il y a enfin un groupe de communistes nationalistes (sic) qui se réclament de Marx, Engels, Lénine et Staline, mais qui prêchent la nécessité d'un Parti séparé pour le Canada français <sup>49</sup>.

Gui Caron refusera toujours au nom du P.O.P. d'accorder la moindre reconnaissance à ce qu'il considérerait être un « soi-disant Parti communiste ».

La publication du comité provincial du P.O.P., *Action*, maintient une vive polémique avec le groupe de Gagnon. Par exemple, dans l'éditorial du mois de mars 1950, Gui Caron accuse le Parti communiste canadien-français d'être « un agent du State Department ». Dans le même numéro d'*Action*, on publie une lettre du P.O.P. reprochant à Gagnon, toujours à l'extérieur du Parti, de ne pas appuyer la position du Parti adoptée au 7<sup>e</sup> Congrès provincial qui consistait à « réclamer une constitution canadienne qui reconnaisse explicitement le droit du Canada français de ne pas être entraîné en guerre contre son [332] gré <sup>50</sup> ». « Est-ce un écart de la position marxiste sur la question nationale que de réclamer un des aspects les plus importants du droit de la nation canadienne-française à disposer d'elle-même ? », se demande paradoxalement le chef de la section québécoise du P.O.P. Dès 1950, la question du droit à l'autodétermination pour la nation canadienne-française devient plus présente dans les tex-

---

<sup>49</sup> Gérard Filion, *Le Devoir* (13 juillet 1949).

<sup>50</sup> « Lettre du P. O. P. à Henri Gagnon » dans *Action* (février-mars 1950) : 7.

tes du P.O.P. Commentant la proposition adoptée au 7e Congrès sur le projet de nouvelle constitution, O. Roy y voit « l'expression vivante, dans des termes qui peuvent atteindre et remuer les masses, du droit de la nation canadienne-française à disposer d'elle-même <sup>51</sup> ».

En août 1951, le rapport du 9e Congrès provincial aborde de nouveau le cas de Gagnon, qui vient de dissoudre son « Parti » mais qui a lancé une nouvelle publication signée par le « Groupe de l'unité ouvrière ». Le P.O.P. conclut que Gagnon est résolu à maintenir à tout prix un groupe organisé en opposition au P.O.P. On le considère toujours comme un « scissionniste et diviseur professionnel <sup>52</sup> ». En septembre 1951, dans un article signé par le comité provincial du P.O.P., on lui reproche de maintenir sous des étiquettes différentes son soi-disant Parti communiste et, par conséquent, de porter la responsabilité du fait qu'il se trouve encore en dehors du seul Parti communiste. Les tentatives de Gagnon pour réintégrer le Parti ouvrier-progressiste avaient échoué. Au 6e Congrès provincial, les dirigeants avaient émis une déclaration, publiée dans le numéro d'Action de janvier 1949, qui expliquait le refus de réintégrer au Parti une dizaine d'ex-membres. On demandait aux « factionnistes » de reconnaître et de corriger leurs erreurs. On doutait de leur bonne foi :

Leurs applications pour réadmission au Parti font partie de leurs tentatives pour introduire à nouveau dans le Parti leur activité factionnelle et leur idéologie nationaliste petite-bourgeoise. Toute leur campagne pour réadmission [333] au Parti a été conduite sur la base de leur « droit démocratique » de partager des opinions antimarxistes et de lutter pour les faire reconnaître dans le Parti.

Dans son numéro de mars 1950, *Contribution* publie une « Lettre ouverte à M. Caron », datée du 27 février 1950, l'invitant à convoquer « une conférence où serait discuté le problème de l'unité des forces communistes ». Gagnon dénonce l'attitude du P.O.P. qui lui attribue le monopole de l'erreur. Gagnon y rappelle les tentatives de son groupe pour réintégrer le Parti ouvrier-progressiste ; parlant au nom du Parti communiste canadien-français, Gagnon souligne les gestes d'unité de son groupe :

---

<sup>51</sup> *Action* (février-mars 1951).

<sup>52</sup> *Action* (août 1951).



Chez les membres de notre groupe ce désir de travailler à l'unité des forces communistes n'est pas un fait nouveau. Déjà en 1948, la Ligue d'action ouvrière qui n'était pas un parti fut dissoute à la demande du P.O.P. sans que cela n'apporte aucun résultat. En 1949, plus de 140 militants ouvriers, sans parti, vous adressaient une pétition demandant de convoquer une conférence où serait discuté le problème de l'unité. (cf. *Contribution vol. 1, 6*, juin 1949). Ce n'est qu'après et à la suite de votre refus de considérer toutes ses demandes que se forma en 1949 le Parti communiste du Canada français. Mais je tiens à vous faire remarquer que dans la même période nous déclarions dans *Contribution* : « Conscients de notre devoir nous avons pris la responsabilité de demander au Parti ouvrier-progressiste d'appeler une conférence. Pour nous, ce qu'il y avait d'important n'était pas de savoir qui avait raison lors du congrès de 1947. Comme communistes nous nous tournons surtout vers les nécessités actuelles et vers l'avenir. Ce qu'il y a d'important pour nous, c'est la lutte pour le socialisme en 1949. C'est pourquoi la porte reste ouverte pour toute conférence où seraient discutées franchement les divergences politiques en vue de l'unification des forces militantes du socialisme <sup>53</sup>.

C'est dans cette lettre que Gagnon soulignait que l'on a « absolument tort de regarder le Parti communiste du Canada [334] français comme un groupe d'opposition au P.O.P. » et que son groupe ne désirait « d'aucune façon vous amener à reconnaître l'existence du Parti communiste du Canada français ».

À la veille des élections provinciales de 1952, le P.O.P. et les partisans d'Henri Gagnon ne se sont pas réconciliés. Cependant, les textes polémiques publiés par le groupe de Gagnon dans *Contribution* critiquant les vues de Binder et Caron sur la question nationale ont certainement été un facteur déterminant dans la nouvelle orientation que se donne la section québécoise en 1952. Le groupe de dissidents va réduire ses activités. Ce n'est qu'en 1956 qu'une quarantaine d'entre eux réintègreront le P.O.P. avec Gagnon <sup>54</sup>.

Le P.O.P., quant à lui, a tiré les leçons de 1947. Sa campagne électorale de 1952 met l'accent sur les droits nationaux du Québec. Dans son « appel à tous les Canadiens français patriotes », le rédacteur du journal communiste *Combat*, Pierre Gélinas, va jusqu'à donner l'exemple de Papineau pour « créer l'unité des Canadiens

---

<sup>53</sup> *Contribution*, 2, 3 (mars 1950) : 1.

<sup>54</sup> Ibid.

français au-dessus des petites partisaneries ». Il reprend même des extraits de René Chaloult, dans sa dénonciation des vieux partis, en insistant sur le « dévouement à la patrie ». En même temps qu'on essaie de se rapprocher des « patriotes sincères », trompés par Duplessis, on tend une main fraternelle aux « catholiques ». Action cite les « paroles chrétiennes » de Mgr Charbonneau en démontrant les liens qui unissent l'humanisme chrétien et le marxisme.

Depuis le 9e Congrès, dont le rapport a été publié dans la livraison d'Action du mois d'août 1951, le Parti semble avoir adopté une ligne politique « nationaliste québécoise ». Le slogan mis de l'avant à ce congrès était : « Construisons le Parti de la classe ouvrière canadienne, le Parti de la nation canadienne-française <sup>55</sup> ». La direction du P.O.P. est de plus en plus consciente de la question québécoise. Ainsi Camille Dionne écrit dans « La bataille pour Combat » qu'il faut hausser la diffusion de ce journal communiste chez les francophones même si la publication avait été temporairement interrompue par Duplessis :

[335]

Certains camarades remarquent souvent que nous n'avons pas suffisamment de littérature de langue française dans le Parti. C'est juste. Une des méthodes de combler cette lacune, c'est en bâtissant la circulation de Combat <sup>56</sup>.

Le nouveau programme du P.O.P., rendu public avant les élections de 1952, reconnaît enfin explicitement les droits nationaux des Canadiens français, « y compris le droit de sécession du Canada français ». Ce programme affirme

l'identité d'intérêts de la classe ouvrière canadienne et de la nation canadienne-française tout entière, à l'exception d'une poignée de 'chouayens', traîtres à leur patrie <sup>57</sup>.

La surenchère nationaliste pratiquée par Duplessis et sans doute la crise de 1947 ont forcé le P.O.P. à tenir compte davantage du problème national québécois. Dans la

---

<sup>55</sup> Rapport au 5e Congrès, Action (août 1951).

<sup>56</sup> Camille Dionne, « La bataille pour Combat », Action (janvier 1952).

<sup>57</sup> Gui Caron, Action (mars 1952) : 4.

déclaration du comité provincial du P.O.P. commentant la réélection de l'Union nationale en 1952, on faisait cette analyse :

La différence entre la campagne de Duplessis de 1952 et celle de 1948 indique qu'il devient quasi impossible de soutenir effectivement sa ligne démagogique de nationalisme. (...) Il est clair que la lutte pour l'indépendance nationale continuera à prendre de plus en plus d'importance au fur et à mesure que le peuple comprendra que les intérêts nationaux sont trahis aussi bien par l'Union nationale que par les libéraux <sup>58</sup>.

### *De retour au Parti en 1956-1957*

#### [Retour à la table des matières](#)

Ce changement sensible dans la ligne du Parti, depuis le 9e Congrès, explique la réintégration de Gagnon au sein du Parti. [336] La direction du P.O.P. accepte alors de mener une vaste enquête sur les événements de 1947. Ses conclusions furent d'exiger le retrait de la résolution de 1947 concernant l'existence de la faction nationaliste, le retrait de toutes les accusations ou mesures disciplinaires portées contre le groupe d'Henri Gagnon et la réhabilitation de tous les camarades injustement accusés. Gui Caron démissionnait en admettant ses torts et ceux de la direction dans les événements de 1947. Gagnon s'est expliqué sur le retrait de cette « résolution-surprise » après neuf années, dans une entrevue en septembre 1977 :

Beaucoup de personnes qui avaient contribué à cette condamnation-là, quand ils se sont vus en face du 20e congrès, ils se sont tout simplement reconnus là-dedans. Et ils ont voulu réparer cela. Mais il est arrivé que dans l'année qui a suivi, ces mêmes personnes vont se retirer du Parti.

Gagnon explique ainsi l'éclatement du Parti en 1956. Face aux positions du XXe Congrès, les deux plus importantes sections du Parti au Canada vont prendre deux directions opposées : les Slaves, en particulier les Ukrainiens, pour qui l'U.R.S.S.

---

<sup>58</sup> « Déclaration du P.O.P. sur les élections provincial de 1952 » dans *Action*, (août 1952) : 8.

sera toujours la mère-patrie, ont gagné par défaut, car la section juive se retirera, ne croyant plus possible de sauver le navire.

Alors que le Parti était secoué par les révélations du XXe Congrès, le camarade Gagnon se rangera du côté des contestataires jugés « révisionnistes » par les orthodoxes staliniens, partisans du soutien indéfectible à Moscou.

Henri Gagnon, qui faisait alors partie de la direction provinciale, se verra de nouveau aux prises avec les « orthodoxes staliniens » qui n'avaient pas accepté la réadmission de son groupe et qui reprocheront à Gui Caron d'avoir été trop libéral à l'égard de ces « bavards de l'Université ouvrière ». Le comité provincial démissionnera en bloc. Gagnon, avec les autres dissidents, tentera de combattre le dogmatisme et le sectarisme en attendant le 6e Congrès national qui aura lieu à Toronto en avril 1957. Il démissionnera peu après.

Hors du Parti, ce franc-tireur a poursuivi le combat, particulièrement au plan syndical où il a été un bagarreur infatigable. Nous ne pouvons nous étendre ici sur l'histoire de ce leader syndical devenu membre, en 1947, de la Fraternité internationale [337] des ouvriers de l'électricité. Avant de devenir président du local 568 des électriciens de la construction en 1958, il sera délégué au Conseil du travail de Montréal et vice-président de cet organisme à la fin des années soixante. Cette deuxième carrière de l'ex-organisateur révolutionnaire fut menée parallèlement à celle d'éducateur populaire. Il a été responsable du journal des syndiqués du local 568 des électriciens et, après avoir quitté le combat syndical, il a continué d'intervenir par ses écrits où il a fait porter sa réflexion sur les nouvelles conditions de la lutte et fustigé les solutions d'une autre époque. Autodidacte polémiste, il a publié une douzaine de volumes à compte d'auteur. Dans son combat pour une plus grande justice sociale, il a dû opérer bien des remises en question : il n'a surtout jamais considéré le marxisme comme une théorie figée. Il n'a pas manqué d'audace pour sabrer dans les clichés et pour fendre les analyses stéréotypées. Réinterprétant à sa manière l'évolution de notre histoire, ce conteur exceptionnel a toujours voulu faire partager son expérience de militant ouvrier et ses convictions tenaces : il n'a jamais vu d'antagonisme irréversible entre le nationalisme québécois et le progrès social. Avec d'autres, il aura tenté de rendre le Parti communiste plus sensible à l'oppression nationale des Québécois.

**Fin du texte**